

seulement leur volonté énergique et leurs bras vigoureux, mais en même temps une somme très considérable de précieux capitaux disponibles qui contribuera au développement du pays. Je félicite mon honorable ami, et, je n'ai aucun doute que la Chambre le félicitera avec moi, du fait qu'il représente une région où ce développement a pris des proportions singulièrement remarquables. Je crois que dans la ville qu'il habite, la bonne ville de Calgary, on a récemment augmenté l'évaluation, et s'il faut en croire les déclarations que j'ai lues à ce sujet dans les journaux, Calgary seule, qui, je crois, n'est pas encore la plus grande ville du Nord-Ouest, a augmenté l'an dernier d'environ dix millions l'évaluation de ses biens cotisables. Mon honorable ami voudra bien me corriger si je fais erreur. Voilà ce qu'on affirme, et puisque mon honorable ami ne me corrige pas, je suppose, que cela est exact. Tout cela mis ensemble démontre assez clairement que, bien que les dépenses soient lourdes et bien qu'il y ait lieu de se montrer prudent et raisonnablement économe dans l'administration de nos affaires, nous sommes entrés de plain-pied dans une période remarquable d'expansion et de progrès. Naturellement, en pareille circonstance, il y a justification pour une dépense beaucoup plus considérable et l'on peut contracter des obligations beaucoup plus importantes qu'il n'eût été prudent de le faire dans d'autres conditions. Je ne suis pas encore en mesure de dire jusqu'à quel point la population a augmenté, mais à moins que je ne me trompe beaucoup, je crois que mon honorable ami constatera, lors du prochain recensement, que la population du Canada aura augmenté, d'un peu plus de cinq millions qu'elle était, à près de huit millions, si elle ne dépasse pas ce dernier chiffre, et que cette augmentation aura été d'une nature telle qu'elle aura plus que doublé la véritable capacité productive et la valeur générale du Dominion. Ce sont là des choses qu'il ne faut pas oublier, et, tout en admettant avec lui qu'elles ne justifient pas le gaspillage, qu'elles ne justifient en aucune manière l'exploitation ou les tentatives de pillage du trésor public, elles justifient cependant une dépense très considérable pour des entreprises qui aug-

Hon. sir RICHARD CARTWRIGHT.

menteront la productivité des régions spéciales que représente mon honorable ami. J'admets que, si nous n'avions pas devant nous les probabilités d'augmentation du grand Nord-Ouest, si la population et la productivité du pays ne devaient pas augmenter en proportion égale sinon plus grande que durant ces dernières années, il y aurait de sérieuses raisons d'hésiter en ce qui concerne certains de ces engagements. Mais je crois que l'expérience du passé a démontré que, tout bien considéré, quelle qu'ait été la conduite du Gouvernement, il a assez bien réussi, dans tous les cas, à favoriser la prospérité générale du pays, et qu'il n'y a pas de motif raisonnable de crainte maintenant, pas de raison de croire que nous serons incapables de faire honneur à toutes nos obligations, ou que le résultat de ces entreprises n'amènera pas la prospérité générale du Canada dans l'avenir comme par le passé.

La motion est adoptée.

#### COMITE DE SELECTION.

##### MOTION.

Que conformément à la règle 77, les honorables messieurs sir Mackenzie Bowell, Gibson, Longheed, Béique, Miller, Power, Watson, Casgrain et Bostock soient nommés pour former un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs devant composer les différents comités permanents de la présente session; ce comité devant faire rapport avec toute la diligence convenable des noms des sénateurs par lui désignés.

L'honorable M. DAVIS: Au cours de la dernière session du Parlement, et je pourrais dire des sessions précédentes, lorsque cette question a été soumise au Sénat, elle a été assez longuement débattue. Nous, des provinces de l'Ouest, avons prétendu qu'une représentation générale devrait être accordée à chaque province, dans le comité principal de cette Chambre, qui est le comité d'organisation, car c'est le comité qui choisit tous les comités, et nous avons cru en conséquence que nous avions le droit d'être représentés dans ce comité. Il y a eu très peu de changements dans ce comité depuis que je suis en cette Chambre. C'est comme les lois des Médès et des Perses, mais je ne vois pas pourquoi l'on n'y apporterait pas quelques changements. Je n'ai pas la moindre objection contre les honorables sénateurs dont les